



Communiqué de presse

La solidarité avec le peuple palestinien n'est pas un crime

La FSU a appris avec stupéfaction et consternation la brève arrestation ce matin du porte-parole de l'Union Juive Française pour la Paix (UJFP), Pierre Stambul, et le placement sous surveillance et assignation à résidence de Mariam Abu Daqqa, également sous le coup d'une procédure d'expulsion après que son visa lui a été retiré.

Cette militante féministe palestinienne gazaouie se bat depuis des années contre l'occupation israélienne des territoires palestiniens et contre le patriarcat de sa propre société. Alors qu'elle a déjà été interdite d'effectuer une intervention à l'Assemblée nationale, son assignation à résidence est justifiée par des motifs sans rapport avec son activité réelle. Elle n'a jamais fait l'apologie du terrorisme et a toujours défendu les droits des Palestiniens reconnus par les dispositions du droit international.

Son assignation à résidence et sa menace d'expulsion vers Israël où elle risque la détention arbitraire dans le contexte de guerre que l'on connaît, est un pas franchi par le gouvernement dans la criminalisation de tout mouvement de solidarité avec le peuple palestinien, dans la suite de l'interdiction des manifestations, décidée par le ministre de l'intérieur. Cette atteinte aux libertés individuelles d'un militant pacifiste et d'une militante féministe et anticoloniale participe d'une offensive plus globale contre les libertés publiques.

La FSU s'alarme de cette dérive et demande au gouvernement de revenir sur sa décision et de lever l'assignation à résidence et la procédure d'expulsion contre Mariam Abu Daqqa.

Bagnolet, le 16 octobre 2023